



# LES RÈGLES DE LA COMMUNAUTÉ COQUELICOTS INC.

Version : Avril 2023

Adoptée par le conseil d'administration le : 30 mai 2023

Afin d'assurer la santé, la sécurité des enfants et améliorer la qualité de vie de notre CPE nous vous invitons à prendre connaissance de ce qui suit :

### VÊTEMENTS :

Tous les enfants sont tenus d'avoir des vêtements de rechange déposés dans un sac en tissu identifié à leur nom. Le sac de votre enfant ne doit pas empiéter sur l'espace de son voisin.

Le parent doit prévoir au quotidien les vêtements nécessaires pour que l'enfant puisse jouer dehors. Selon la saison, votre enfant devra être confortablement vêtu pour les jeux intérieurs et extérieurs. Il doit être libre de ses mouvements sans avoir peur de se salir. (Voir Annexe)

Le parent doit prévoir un sac en tissu imperméable identifié pour y déposer le linge souillé.

**Les sacs en plastique sont strictement interdits.**

Afin de faciliter le travail de l'éducatrice responsable de votre enfant, **tous les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant qui fréquente le CPE.** Le service de garde n'est pas responsable en cas de perte. Les vêtements non identifiés et non réclamés seront donnés à un organisme de bienfaisance.

### JOUETS PERSONNELS

Les jouets personnels (autre que l'objet significatif pour la sieste) peuvent être une source de conflits entre les enfants. Il est donc interdit de les apporter au CPE à l'exception des journées spéciales organisées et pour lesquelles vous serez avisés.

Le vendredi de chaque semaine, la doudou et l'objet significatif pour la sieste de votre enfant seront déposés dans son casier pour le lavage hebdomadaire. Cet entretien régulier est très important pour éviter la prolifération des germes qui causent bien des désagréments à tous.

### PORT DE BIJOUX POUR LES ENFANTS

Les colliers, bracelets, bagues et boucles d'oreilles en anneau comportent des risques d'accidents, d'étouffements et d'accrochage, et sont formellement interdits aux enfants qui fréquentent le CPE. Si un enfant se présente au CPE avec l'un de ces bijoux, le bijou sera retiré et remis au parent à la fin de la journée. **Seulement**, les boucles d'oreilles de perçage sont tolérées.

### NOURRITURE AU CPE :

Il est strictement interdit de ramener de la nourriture de la maison, cela inclut les bonbons et les gommes. Cette mesure vise à éviter tout problème avec les enfants avec des allergies alimentaires au CPE. Prière de surveiller les poches de vos enfants.

### **MÉNAGE DU VESTIAIRE :**

Pour faciliter le ménage du vestiaire, vous êtes priés :

- Chaque fin de journée, de ranger les souliers de votre enfant dans son casier, et de récupérer les chefs-d'œuvre de votre enfant.
- Chaque vendredi, de vider le casier de votre enfant.

### **SÉCURITÉ:**

Lors de l'arrivée, les parents doivent toujours accompagner leur enfant dans le CPE jusqu'à ce qu'ils le confient à l'éducatrice responsable. Les puces de présence et les puces d'accès doivent être manipulées par les adultes seulement. Les enfants ne doivent pas circuler seuls au CPE. Les parents ne doivent pas circuler dans les locaux si l'éducatrice n'est pas présente.

### **VIGILANCE**

Pour entrer au CPE, les parents ont un code ou une clé d'accès que la direction leur a transmis lors de l'inscription. Les parents ne doivent divulguer le code à personne, y compris leur enfant. Les personnes autorisées par les parents à venir chercher leur enfant occasionnellement doivent sonner, s'identifier et attendre qu'on leur ouvre.

Nous vous prions de rester vigilants, les petits-loups peuvent se faufiler entre les portes.

Nous vous demandons de ne pas laisser entrer derrière vous d'autres adultes que vous ne connaissez pas. Si cela vous rend mal à l'aise, veuillez aviser la personne responsable ou une éducatrice de l'arrivée de cette personne.

### **COLLABORATION :**

Afin d'assurer une meilleure organisation autant des groupes que pour la préparation des repas, il est important de répondre au SMS de présence dès sa réception.

Il en va de même en ce qui concerne les réponses aux différents sondages de vacances que vous recevez durant l'année.

# ANNEXE

## Vêtements identifiés pour jouer à l'extérieur selon la saison

PRINTEMPS ET AUTOMNE	ÉTÉ	HIVER
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bottes de pluie</li><li>• Pantalon en toile</li><li>• Mitaines</li><li>• Tuque ou chapeau</li><li>• Cache-cou</li><li>• Imperméable</li><li>• Veste pour les matins frais</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maillot de bain</li><li>• Serviette de plage</li><li>• Chapeau / Casquette</li><li>• Sandales fermées</li><li>• Veste pour les matins frais</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tuque</li><li>• Cache-cou</li><li>• Manteau chaud</li><li>• Pantalon de neige</li><li>• Mitaines</li><li>• Bottes d'hiver</li></ul>

**LES MITAINES À CORDES, LES FOULARDS ET LES SANDALES DE TYPE CROC SONT INTERDITS**

### Vêtements à privilégier pour jouer à l'intérieur :

- Legging
- Jogging
- Chandail
- Espadrilles
- Sandales fermées

### Linge souillé

Pour le linge souillé le Cpe privilégie les sacs lavables. Le CPE peut vous fournir le sac au coût d'achat (8 À 10\$).

